



LOISIRS et SOLIDARITÉ des RETRAITÉS MARSEILLE

(ASSOCIATION LOI 1901)

Monique Teychené – Présidente – 72 Bd Rouvier 13010 Marseille

☎ 06 44 78 54 20

Email : lsr.marseille@laposte.net – Site internet : <http://lsrm.free.fr>

111ème CRITÉRIUM des CALANQUES

Excursionnistes Marseillais

Dimanche 28 février 2016

Cette année encore LSR Marseille organise l'inscription et la participation de ses adhérents au critérium des Excursionnistes Marseillais dans les calanques.

Le Critérium des Calanques n'est pas une compétition mais une épreuve de marche de type moyenne montagne.

C'est Louissette Serna qui est chargée de prendre les inscriptions et qui remettra à chacun son matériel pour participer à cette journée.

Cinq parcours sont proposés :

- N° 1 : 38 km et 2000 m de dénivelé positif. Départ 6h30 de Campagne Pastré pour Cassis

- N° 2 : 32 km et 1700 m de dénivelé positif. Départ 6h30 de Campagne Pastré pour Cassis

Pour les parcours N1 et N2 : 2 cars sont programmés par l'Organisation du Critérium

Les parcours 1 et 2 sont très difficiles et fortement déconseillés aux personnes non entraînées

- N° 3 : 24 km et 1200 m de dénivelé positif. Départ 8h15 de Campagne Pastré pour Luminy

- N° 4 : 16 km et 600 m de dénivelé positif. Départ 9h15 de Campagne Pastré pour Luminy

- N° 5 : 8 km et 380 m de dénivelé positif. Départ 10h30 de Campagne Pastré pour Calanque Escalette

Pour les parcours N3, N4 et N5 : Cars affrétés par l'Organisation du Critérium ou selon choix des participants : bus réguliers RTM (attention trafic restreint) ou voitures particulières

Frais d'inscription : 14€ (sans transport)

Transport en autocar : 3€ : Vers Luminy ou Cassis ou Calanque de l'Escalette

A la randonnée du vendredi 22 janvier et à l'assemblée générale, Louissette vous fournira les fiches d'inscription

Les chèques avec les bulletins d'inscription, à l'ordre de LSR Marseille, seront à remettre, le vendredi 12 février 2016, dernière limite, à Louissette (04 91 75 50 33) ou mail l.serna@orange.fr

Pour la commission Randonnée
Eliane et Lucie